



Le Principal aux Parents d'élèves de 3ème

COLLEGE LEONARD DE VINCI

Objet : informations générales

Vous voudrez bien trouver ci-dessous des informations concernant l'organisation de la fin de l'année scolaire 2015/2016 et de la rentrée scolaire 2016/2017. Vous pourrez également les consulter sur le site du collège <http://collegeleonarddevinci.ac-bordeaux.fr/>

I – FIN D'ANNEE SCOLAIRE

CONSEILS DE CLASSE DU 3^e TRIMESTRE – A partir du 6 juin 2016

Les fiches de dialogue 3^{ème} et les fiches d'orientation affelnet post 3^{ème} seront distribuées aux élèves entre le 9 et le 13 mai et devront être rendues aux professeurs principaux pour le 25 mai. Dès la fin du conseil de classe, elles vous seront retournées pour prise de connaissance et signature de «l'avis du conseil de classe». Elles devront être ramenées aux professeurs principaux **dès le lendemain impérativement.**

EXAMEN DNB

20 mai 2016 après-midi : oral Histoire des arts – cf. convocation remise aux élèves le 9 mai
23 et 24 juin 2016 : épreuves écrites (français, mathématiques, histoire-géographie, EMC)

Les candidats doivent **se munir des convocations et d'une pièce d'identité**

RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES : 17 juin 2016

Les manuels devront être rendus en bon état et réparés si nécessaire, dépouillés de leurs couvertures et des documents personnels. Dans le cas contraire ou en cas de non restitution, ils seront facturés. Les élèves de 3^e pourront restituer les livres de français, mathématiques, histoire/géographie juste après la dernière épreuve du DNB, le vendredi 24 juin 2016. L'exéat, les attestations ASSR et compétences leur seront remises en même temps. Les élèves qui souhaitent emprunter un manuel pour l'été donneront un chèque de caution (15 € par manuel) à l'ordre de : Collège Léonard de Vinci – SAINT-AUBIN DE MEDOC. Ces manuels seront à rendre le lundi 29 août de 9h à 12h. Aucun retard ne pourra être accepté. Au-delà de cette date, les chèques de caution seront encaissés pour renouveler les stocks.

INFORMATIONS DIVERSES

- Mercredi 22 juin, les élèves de 3^e n'auront pas cours et les emplois du temps des autres niveaux seront aménagés afin de pouvoir préparer les salles nécessaires pour les examens. Des remises d'ordre correspondantes seront accordées aux familles des élèves demi-pensionnaires.
- Certains professeurs convoqués à partir du mardi 28 juin pour la correction du Brevet ne pourront pas assurer leurs cours. Les modifications seront notées sur le carnet de liaison et consultables sur «pronote».
- Vendredi 24 juin : Notification des affectations post 3e aux familles et possibilité de les consulter sur internet, site du rectorat
- Lundi 27 juin : organisation d'activités inter-établissements école/collège
- Mardi 28 juin : organisation de « jeux antiques » avec les élèves présents dans l'établissement

FETE DU COLLEGE organisée dans le cadre du foyer socio-éducatif

- Jeudi 16 juin 2016, de 17h à 20h30. Les cours se termineront à 16h pour toutes les classes. Les parents sont invités à cette fête

VACANCES SCOLAIRES D'ETE : A partir du mardi 5 juillet au soir

PERMANENCES ADMINISTRATIVES : Du 6 au 12 juillet et du 25 août au 31 août 2016

Ouverture du secrétariat au public **de 9h à 12h30 (sauf le 25 et le 31 août de 14h à 17h).**

II – INSCRIPTION EN LYCEE POUR LA RENTREE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2016

A FAIRE IMPERATIVEMENT ENTRE LE 24 ET 29 JUIN 2016

- Cette année l'inscription en lycée est facilitée grâce à la télé-inscription qui doit se faire du 24 au 29 juin sur internet à l'adresse suivante : www.ac-bordeaux.fr/teleservices

NB : La notification de compte vous permettant d'accéder au service est jointe à cette note (également adressée par courriel pour les responsables légaux ayant communiqué leur adresse mail).

Un ordinateur connecté à internet sera mis à disposition pendant la période d'inscription pour les parents n'ayant pas la possibilité de se connecter à Internet.

